

Conseil municipal du 26 août 2022

Conseil municipal du 26 août 2022 avec Le Maire, M. Franck LOUVRIER, ses 7 adjoints, ses 17 conseillers municipaux et les 8 conseillers municipaux d'opposition.



Le Conseil municipal de La Baule-Escoublac est formé de 33 conseillers municipaux élus en 2020 pour un mandat de 6 ans.


Il est composé du Maire, M. Franck LOUVRIER, de 7 adjoints, de 17 conseillers municipaux et 8 conseillers municipaux d'opposition.

Ordre du jour :

- 1 (l'infobulle) - Mission de coordination de l'année de l'Argentine.
 - 2 - Attribution de subventions aux associations.
 - 3 - Plan de sobriété énergétique applicable aux services municipaux, aux associations et occupants des bâtiments municipaux.
 - 4 - Conventions relatives au forfait communal de fonctionnement des établissements scolaires privés sous contrat d'association.
 - 5 - Tarifs de la restauration scolaire année 2022 / 2023.
 - 6 - Désignation de représentants au Conseil des Jeunes Adultes.
 - 7 - Actualisation du règlement intérieur du Conseil municipal.
- Questions diverses.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

